

veau mise sur un pied d'égalité, au Canada, avec l'anglais, par un acte du parlement britannique.

En 1867, lors de la confédération des provinces, le nouvel acte du parlement de Londres fit du français une des langues officielles, non seulement de la province de Québec, mais aussi de tout le Dominion.

A la législature de Québec, bien qu'on l'écorche parfois, notre langue est de plus en plus employée pour la discussion. Il y a vingt-cinq ans, les débats de notre parlement provincial se faisaient souvent en anglais. Aujourd'hui, une joute oratoire en anglais est presque un événement.

La langue française est donc en progrès dans la province de Québec. Elle y est tellement en progrès que, sans la courtoisie de nos compatriotes, il y aurait fort peu de députés de langue anglaise à Québec. Sait-on bien qu'à l'heure qu'il est, ou plutôt, lors du dernier recensement, en 1891, il n'y avait plus que six comtés où la majorité fût anglaise. Ces comtés sont : Argenteuil, Brome, Compton, Huntingdon, Pontiac et Stanstead. Dans Compton nous avons probablement la majorité à l'heure qu'il est, et peut-être aussi dans Argenteuil. Nous débordons sur Ontario. Dans le comté de Prescott, d'après le recensement de 1891, il y avait 16,250 Canadiens-français, contre 7,923 personnes appartenant aux autres nationalités, ou plus des deux tiers; dans Essex Nord, nous étions 11,000 contre 19,000, et dans Russell, 14,000 contre 17,000.

A Ottawa, malheureusement, le français est moins parlé qu'il ne pourrait et qu'il ne devrait l'être.

Sous prétexte qu'il faut se servir de l'anglais pour être compris, nos représentants abandonnent trop facilement l'usage du français. Le prétexte est futile, je crois. D'abord, messieurs les députés anglais comprennent mieux le français qu'on ne le suppose. Si nos députés leur disaient des choses désagréables en français, bien peu d'entre eux ne les comprendraient pas. Qu'on en tente l'expérience en faisant, par exemple, l'éloge du président Krüger ou du général De Wet!